



CHEZ NOUS À SAINT-MESMIN

BULLETIN D'INFORMATIONS N°66



Avril 2025

LE MAIRE
M. GUY BOUCHAUD
maire@saint-mesmin.fr
SECRÉTARIAT DE MAIRIE
Mme DOS SANTOS CORREIA Victoria
secretariat.mairiesaintmesmin@orange.fr
GITES
gites.mairiesaintmesmin@orange.fr

MAIRIE OUVERTE LES MARDIS ET JEUDIS
DE 9H00 À 12H00 ET DE 14h00 À 17H00
TEL : 05 53 52 71 02
www.saint-mesmin.fr
LES PERMANENCES DU MAIRE :
LES MARDIS ET JEUDIS DE 9H00 À 12H00
LE SAMEDI SUR RDV

Dépôt légal n°24342/07

LE MOT DU MAIRE



Chers Saint-Mesminois (e)s,

Au moment où j'écris cette page notre commune vient de subir un épisode très pluvieux qui a mobilisé l'équipe municipale plusieurs jours à cause tout d'abord d'une grosse panne d'électricité et ensuite à cause de l'inondation des sols qui a provoqué la chute de plusieurs arbres sur notre réseau fibre et nos voies communales. Je remercie particulièrement Jean Pierre notre Adjoint, Eric notre cantonnier et Didier mon fidèle

Lieutenant pour leur disponibilité et l'aide qu'ils m'ont apportée à n'importe quel moment. Je remercie aussi nos Saint-Mesminois pour leur patience et leur compréhension. Nous n'avions pas connu un tel épisode depuis la crue centennale du 8 décembre 1944 !

Ce premier trimestre a vu le départ de Madeleine TOURENNE, très connue et appréciée des Saint Mesminois pour son sens de l'hospitalité et son talent d'artiste mais aussi le départ de Sandrine SYGULA la compagne de Jean Pierre DURAND notre Adjoint, très appréciée pour sa discrétion et sa gentillesse. Je me joins à leurs proches et amis pour partager leur peine. Heureusement nous avons eu aussi du bonheur avec la naissance de Colette, fille de Jeanne et de Pouya notre Conseiller municipal aux Monts et de Loup au foyer de Amandine et Mathieu, nouveaux habitants de La Clautre.

Le début de l'année est le moment de faire les comptes. Le Conseil Municipal a donc fait le bilan financier de l'année écoulée qui affiche un résultat excédentaire très intéressant. Celui-ci a permis de préparer le budget 2025 et d'y inscrire la rénovation de la mairie (près de 420 000 €), l'achat de deux maisons dans le bourg (50 000 € frais inclus) sans avoir eu recours à une augmentation de nos taxes foncières bâties et non bâties. Ces projets permettront à la future équipe municipale de mars 2026, de travailler et de recevoir nos administrés dans de bonnes conditions mais aussi de poursuivre notre développement touristique qui génère déjà des ressources intéressantes.

L'année 2025, malgré la conjoncture internationale et nationale, semble bien se présenter pour notre collectivité. Cela doit nous inciter à être confiants en nos possibilités et à continuer à être solidaires. Avant l'été nous allons orienter nos efforts vers la préparation des marchés de nuit qui auront lieu au Verger de l'Avenir les 23 juillet et 06 août. Tous nos commerçants traditionnels sont invités et ces soirées seront toujours animées par le Trio Nathalie LEGAY. Nous vous y attendons nombreux !

Avant cela, le 80 ième Anniversaire de la victoire 1939-1945 sera célébré sur la Place SARLANDIE avec remises de diplômes et de décorations à certains de nos compatriotes.

Nous comptons sur votre présence.

Sincèrement.

Guy BOUCHAUD

SOMMAIRE

- Page 1 : Couverture
- Page 2 : Le mot du Maire
- Page 3 : Sommaire / Nos joies
- Page 4 : Nos peines / Vie municipale
- Page 5 : Vie municipale
- Page 6 : Vie municipale / La vie à St Mesmin
- Page 7 : La vie à St Mesmin
- Page 8 : La vie à St Mesmin
- Page 9 : Evènements / associations
- Page 10 : Conseils municipaux
- Page 11 : Conseils municipaux (suite)
- Page 12 : Conseils municipaux (suite)
- Page 13 : Conseils municipaux (suite)
- Page 14 : Conseils municipaux (suite)
- Page 15 : Conseils municipaux (suite et fin)
- Page 16 : Résumé en images

NOS JOIES

Naissances

Deux naissances sont à signaler en ce début d'année !
Nous nous associons à la joie de ces deux familles qui permettent de rajeunir nos effectifs.



Bienvenue au petit Loup MORAND, fils de Amandine et Mathieu,
nouveaux arrivants à la Clautre
Toutes nos sincères félicitations aux heureux parents !



Bienvenue à la petite Colette MOHTASHAM ANSARY, aux Monts,
petite sœur de Claire, Luc et Basile, fille de Jeanne et de notre Conseiller Pouya.

NOS PEINES

Décès

C'est avec beaucoup de tristesse et d'émotion qu'une foule très nombreuse est venue accompagner Madeleine TOURENNE dans sa dernière demeure. Epouse de Pierre TOURENNE ,ancien Adjoint au Maire, très disponible , attachée à la vie de la commune Madeleine était en plus une artiste renommée qui faisait briller les couleurs de SAIN-MESMIN au-delà des limites de notre commune.



Nous avons accompagné ensuite au cimetière d'EXCIDEUIL Sandrine SYGULA

qui a subi les atrocités d'une terrible maladie , compagne de notre Adjoint Jean Pierre DURAND.

Nous nous associons tous à la douleur de ces familles éprouvées et nous partageons leur peine.



VIE MUNICIPALE

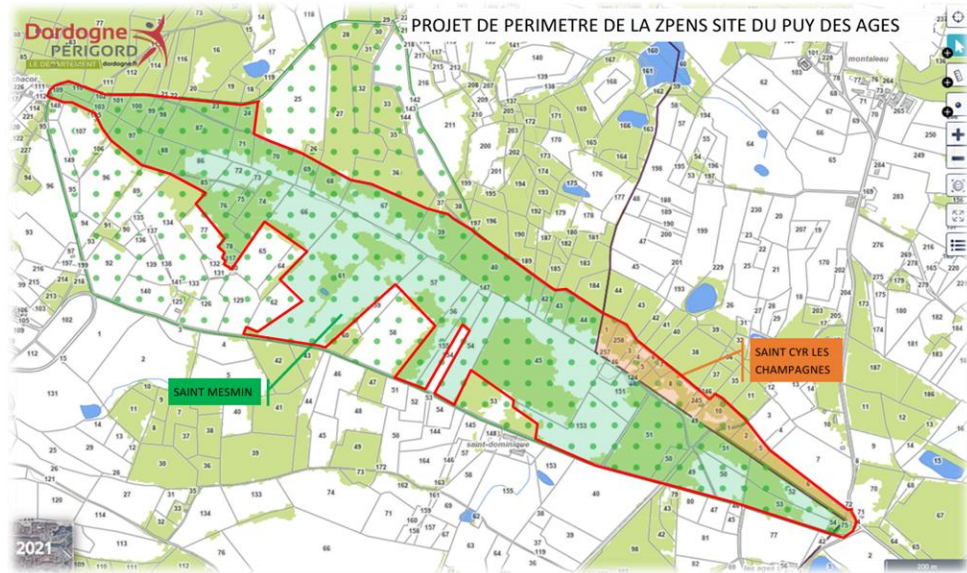
Recensement

Le recensement s'est déroulé du 16 janvier au 15 février 2025. Près de 98 % de nos compatriotes ont répondu directement par internet , ce qui allège considérablement la charge de travail . Nous les remercions d'avoir montré ainsi qu'il font confiance aux nouveaux systèmes informatiques. Merci aussi à Valérie LEYMARIE qui a pu remplacer au pied levé Benjamin NYS qui était pressenti au départ mais qui a déclaré forfait suite à une rupture du tendon d'Achille. Les résultats de la collecte laissent déjà espérer un accroissement de la population .

Colline des Ages

Au début de ce mandat l'équipe municipale s'est engagée à mener des actions permettant de protéger le site naturel du Puy des Ages . la commune a déjà acquis une parcelle de landes et souhaite pouvoir préempter au cas où d'autres parcelles seraient mises en vente .

C'est pourquoi en liaison avec le Département , le Conservatoire des Espaces Naturels de Nouvelle Aquitaine et la mairie de SAINT-CYR les CHAMPAGNES un périmètre protégé a été déterminé .Le Département et les communes seront ainsi informées des mises en ventes éventuelles de toutes les parcelles de terrains situées à l'intérieur de ce périmètre présenté ci-après.. Elles pourront ainsi les acheter si elles le souhaitent..

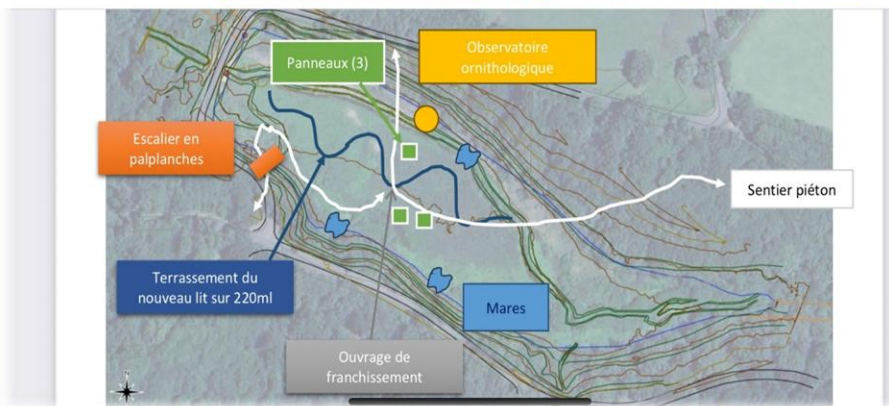


Ancien étang des Forges

L'effacement de l'ancien Etang des Forges a été fortement contesté par la commune . Toutes les instances en charge de ce dossier ont été alertées sur l'ineptie d'une telle décision mais malgré cela la raison financière l'a emporté sur toutes les autres considérations. La pétition contre ce projet d'effacement lancée par le Maire n'a malheureusement pas reçu l'écho escompté et l'étang a disparu.

Malgré cela le Maire a continué à agir auprès de l'ONF et du SMBI (Syndicat Mixte du Bassin de l'Isle) pour réhabiliter au mieux cette zone et ne pas oublier les vestiges de l'ancienne Forge de Bord. Finalement cette action a permis , grâce au travail remarquable d'une technicienne , d'obtenir 120 000 € de subventions pour réhabiliter ce site , l'inclure dans un circuit touristique et protéger la faune et la flore qui y est recensée. (Voir plan)

☰ | ▼ [Ouvrir dans Chrome](#) 📄 🔍 🗨️ 📍 OK



Projet de Rénovation de la Mairie

Ce projet qui devait débuter en 2020 a dû être reporté à cette année suite à la pandémie liée au COVID. Cela a permis d'y penser davantage et de faire d'une pierre deux coups, c'est-à-dire d'y inclure la rénovation de l'ancienne cantine qui commençait à mal vieillir et de répondre à la nécessité de conserver nos archives municipales dans de bonnes conditions. Il aurait pu être reporté après les prochaines élections municipales mais le Conseil Municipal m'a demandé à l'unanimité de lancer ce projet tant que je suis à la tête de l'équipe afin de profiter de mes contacts pour aller chercher les

bonnes subventions. Plus de la moitié des membres de l'équipe actuelle vous redemandera vos suffrages en mars prochain , j'espère que vous leur permettrez de mener ce projet à son terme dans de bonnes conditions avec les nouveaux que vous aurez choisis.

Vous le verrez cette nouvelle mairie sera plus grande et plus accueillante . La future salle du Conseil plus spacieuse permettra à la fois de célébrer les mariages, mais sera aussi équipée pour permettre à ceux d'entre vous qui ne maîtrise pas totalement les outils informatiques de venir remplir leur dossiers divers et de les déposer en ligne. Cette nouvelle mairie prendra aussi en compte les évolutions en matière d'économie d'énergie et de protection de l'environnement , enfin elle s'intégrera parfaitement dans le paysage en alliant les couleurs tuiles et ardoise, le bois et la pierre...Enfin les artisans seront choisis en fonction de leurs compétences bien sûr mais aussi de leur localisation. L'équipe municipale souhaite que la plupart des entreprises soient locales et au minimum de la Communauté de Communes.



Cérémonie du 19 mars 2025

L'anniversaire de la date du cessez le feu en ALGERIE a cette année été célébré à SAINT-MESMIN comme le veut la tradition.

En effet la FNACA du secteur (Fédération Nationale des Anciens Combattants d'Algérie) regroupe les communes de GÉNIS, SALAGNAC, SAINTE-TRIE et SAINT-MESMIN. La tradition veut que chaque année la cérémonie se déroule dans l'une des communes et cette année c'était au tour de SAINT-MESMIN d'accueillir les Anciens Combattants d'Algérie



.Tous ceux qui l'ont pu sont venus assister à cette cérémonie mais force est de constater que les

rangs se resserrent de plus en plus à cause de l'âge de tous ces anciens soldats qui ont donné de leur temps et au péril de leur vie pour essayer de garder un territoire que certains nous avaient promis... La cérémonie s'est terminée par le traditionnel pot de l'Amitié qui a permis à certains d'évoquer le passé et à d'autres de comprendre un peu mieux comment cette période a été vécue par ceux qui ont été envoyés loin de chez eux.

LA VIE À SAINT-MESMIN

Repas des Vœux

Le repas des vœux du 11 janvier a réuni plus de 70 convives. Ce fût en même temps l'occasion pour les nouveaux arrivants de faire la connaissance des anciens et de partager un excellent repas préparé par notre traiteur habituel Marie LACHEZE. Le doyen de la réunion était cette année Roger NESPOUX (88 ans), habitant le hameau de Veaupeytourie.



Artiste Saint-Mesminoise

Dans le dernier bulletin vous avez pu admirer en dernière page les œuvres d'une artiste Saint-Mesminoise,

A partir du 1^{er} mai vous pourrez assister à l'exposition qu'elle organisera à la papèterie de VAUX. Il s'agit de notre conseillère municipale Hellen VAN DER GIPT habitant le hameau de Fargeas. Elle fait maintenant partie de l'Association la Forme RONDE et elle a été nommée Directrice artistique de cette association. Avec ses collègues et la Présidente elle envisage d'organiser plusieurs expositions et de recevoir plusieurs artistes nationaux et internationaux à la Résidence des Artistes de la Papèterie de VAUX.

Voici ci-dessous les éléments concernant cette exposition.



Episode pluvieux

Le week-end Pascal a été particulièrement agité sur notre commune. En effet les 15 et 16 avril une grosse coupure de courant a impacté notre commune . Les services ENEDIS immédiatement sur place ont après maintes difficultés réussi à localiser l'endroit de la panne et réussir à rétabli le courant au bout de 22 heures . Nous vous remercions pour votre patience .

Les 19 et 20 avril c'est la pluie incessante qui a provoqué une crue importante de la rivière 3,45 mètres ce qui la rapproche de la crue centennale du 8 décembre 1944 (4 mètres) , plus forte que le 7 janvier 1982 (3,3 mètres) et que le 22 septembre 1983 (3,4 mètres). La photo de couverture illustre la hauteur de l'eau au niveau de la passerelle de la Cascade du saut Ruban.

Dans le même temps plusieurs arbres ont été déracinés . Il a fallu l'intervention de Jean Pierre , Eric et Didier pour venir à bout de ces gros arbres qui étaient tombés sur les lignes téléphoniques et la fibre.



Sanglier

Un sanglier de cette couleur a été aperçu à la limite de notre commune . la société de chasse a été alertée car ,si cette espèce s'associe à l'espèce sauvage , nous risquons des hybrides qui pourraient de propager et provoquer davantage de dégâts.



Chemin de croix

Le Maire , depuis le début de son mandat , était intrigué par le fait que tous les tableaux représentant le Chemin de Croix accrochés sur les murs intérieurs de l'église étaient dépourvus de la croix qui devait à l'origine surmonter ces tableaux. Il a mené une enquête discrète auprès des paroissiens qui n'avaient jamais remarqué cela . Il a recherché dans les archives et a découvert qu'à la fin des années 80 la Croix de la famille BONNEFLEUR qui est implantée au milieu de la place SARLANDIE avait été vandalisée par un groupe de jeunes hébergés pendant les vacances scolaires dans le Cantou. L'enquête a montré aussi que les tableaux de l'Eglise avaient été profanés et que toutes les croix qui les surmontaient avaient été coupées volontairement .

Il a donc décidé de remédier à cela et de faire fabriquer de nouvelles croix , de rénover tous les tableaux avec l'aide d'un artiste local .En accord avec le Conseil Municipal , le coût de cette restauration estimé à plusieurs



centaines d'Euros sera financé par l'Amicale Infos Solidarité (AIS). Annick JACQUET est chargée de suivre les travaux , d'organiser la remise en place des tableaux , de prendre contact avec les autorités religieuses pour qu'une cérémonie de bénédiction , suivie d'un pot de l'Amitié de la Tolérance et de la Fraternité soit organisée..

ÉVÉNEMENTS / ASSOCIATIONS

Trail GAS

Le traditionnel trail des Gorges de l'Auvezère organisé par Gorges Auvezère Sensations s'est tenu le 2 mars. Il a rassemblé plus de 600 concurrents qui se sont affrontés sur plusieurs parcours remarquablement tracés par Edouard DUSSUTOUR et toute son équipe. Toutes nos Félicitations aux organisateurs , aux bénévoles et aux coureurs qui nous ont offert une belle journée . Merci aussi à la météo qui était de la partie.



Troupe du Saut Ruban

Comme chaque année depuis plus de 15 ans maintenant la Troupe du Saut Ruban s'est produite à SAINT-MESMIN pour offrir à nos habitants et à nos voisins un spectacle de qualité où le rire et la bonne humeur étaient au rendez vous. La salle affichait complet et c'était un plaisir de voir comment les jeunes et les vieux acteurs se comprenaient et s'intégraient parfaitement dans les rôles qu'ils tenaient.

Félicitations à la jeune Présidente de cette association Elise LEYMARIE qui en plus d'être une excellente actrice est une remarquable présentatrice !

Au dernières nouvelles le spectacle donné à SALAGNAC CLAIRVIVRE a aussi rempli la salle et émerveillé les spectateurs.



Compte-rendu du Conseil Municipal du 26 février 2025

L'an deux mil vingt-cinq, le 26 février, le Conseil Municipal de la commune de Saint-Mesmin, dûment convoqué le 18 février 2025, s'est réuni à 18h15, en session ordinaire, à la Mairie, sous la présidence de M. Guy BOUCHAUD, Maire.

Présents : BOUCHAUD Guy, DURAND Jean-Pierre, JACQUET Annick, LABORIE Bernard, LEYMARIE Frédéric, MOHTASHAM ANSARY Damien, NOUHAUD Michel, NYS Audrey, VAN DER GIJP Magdalena

Excusés : VOGEL Jean-Pierre donne son pouvoir à BOUCHAUD Guy, Erika QUEMENEUR qui donne son pouvoir à Annick JACQUET

Secrétaire : Audrey NYS

Ordre du jour :

Demande d'ajout à l'ordre du jour :

- Délibération pour l'acceptation de la nouvelle convention entre le service d'instruction ADS, la Communauté de Communes et la mairie de SAINT-MESMIN
- Délibération pour l'achat de la propriété WILSON

- 1- Validation du CR de la dernière réunion du Conseil Municipal du 11 décembre 2024
- 2- Délibération pour création d'un emploi sur un nouveau grade
- 3- Délibération pour la modification des statuts de la Communauté de Communes
- 4- Délibération pour la convention constitutive du groupement de commandes pour l'achat de prestation de maîtrise d'œuvre, de travaux et de services associés nécessaires à la rénovation énergétique des bâtiments publics du SDE 24
- 5- Vote du CFU
- 6- Subventions 2025
- 7- Affaires diverses

-
- 1- Validation du CR de la dernière réunion du Conseil Municipal du 11/12/2024

Le Conseil valide à l'unanimité le compte-rendu.

- 2- Délibération pour l'achat de la propriété WILSON

Deux maisons dans le bourg dont celle du Sabotier ainsi que des parcelles de terrain sont en vente depuis plusieurs années. Les ronces envahissantes sont signalées par le voisinage. Lors du dernier entretien téléphonique avec le propriétaire, le prix de vente a sensiblement baissé, correspondant à une précédente offre émise il y a quelques années par la municipalité.

Le conseil municipal, après concertation sur l'intérêt des parcelles et en vue de nouveaux projets dans le bourg, confirme son intérêt pour l'achat de ses biens et autorise le Maire à faire la proposition d'achat.

- 3- Délibération pour l'acceptation de la nouvelle convention du logiciel de gestion des demandes d'urbanisme Cart@ds

Depuis le premier janvier 2025, le périmètre du service mutualisé d'instruction de l'urbanisme de la CC Périgord Limousin a changé, en intégrant notamment les communes de la CC Périgord Nontronnais et en actant le retrait des communes de la CC Dronne et Belle. Le logiciel et le fonctionnement de l'instruction des demandes d'urbanisme reste inchangé, la nouvelle convention précise le nouveau périmètre.

Le conseil municipal, après en avoir délibéré :

- Autorise Monsieur le Maire à signer la convention d'adhésion au service d'instruction des autorisations du droit du sol unifié de la Communauté de communes Périgord-Limousin, définissant les obligations réciproques du Service d'Instruction ADS Unifié de la Communauté de communes Périgord-Limousin et de la commune,
- Approuve le projet de convention,
- Indique que l'adhésion au service unifié prendra effet au 01/01/2025,
- Autorise Monsieur le Maire à signer tous les actes afférents.

4- Délibération pour création d'un emploi sur un nouveau grade

Au vu de son ancienneté, le maire propose de faire passer notre employée Valérie LEYMARIE du grade d'agent technique territorial principal de 2^{ème} classe qu'elle occupe depuis 2020 au grade d'agent technique territorial principal de 1^{ère} classe à compter du 1^{er} mars 2025. Pour ce faire, le poste doit être officiellement créé.

Le Conseil délibère favorablement et autorise le Maire à créer le poste et entreprendre les démarches nécessaires à l'avancement de notre salariée.

5- Délibération pour la modification des statuts de la Communauté de Communes

Par délibération en date du 13 décembre 2024, le Conseil communautaire Isle-Loue-Auvézère en Périgord a décidé de modifier ses statuts.

Suite à l'évolution de la rédaction de la compétence enfance/jeunesse qui n'a aucune conséquence sur les missions déjà exercées par le service, ni sur les compétences transférées par les communes membres, il convient de modifier les statuts de la Communauté de communes Isle-Loue-Auvézère en Périgord.

Il appartient au Conseil Municipal d'approuver la modification proposée.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, ACCEPTE les modifications des statuts de la Communauté de communes.

6- Délibération pour la convention constitutive du groupement de commandes pour l'achat de prestation de maîtrise d'œuvre, de travaux et de services associés nécessaires à la rénovation énergétique des bâtiments publics du SDE 24

Dans le cadre du projet de rénovation énergétique de bâtiments, le SDE 24 propose un accompagnement technique, en particulier concernant la rénovation énergétique des bâtiments.

La convention a pour objet de constituer un groupement de commandes ayant pour finalités :

- La mutualisation des procédures de passation des marchés (travaux et services) et ainsi la simplification des phases de la procédure de marché pour les membres ;
- Un gain en termes d'efficacité et de sécurité juridique ;
- La création d'une dynamique territoriale et le partage d'une vision homogène de la rénovation énergétique globale des bâtiments publics ;
- La réalisation d'économies d'échelle pour la réalisation d'opérations de travaux d'investissement.

Le Maire explique que la signature de cette convention, permettra au SDE 24 de nous accompagner bénévolement pour le projet de rénovation de la Mairie, qui est déjà lancé.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, autorise le Maire à signer la convention de groupement d'achat avec le SDE 24.

7- Vote du CFU

	FONCTIONNEMENT		INVESTISSEMENT	
	Recettes	Dépenses	Recettes	Dépenses
	408 567,60 €	323 846,72 €	165 708,62 €	137 533,49 €
Reste à réaliser			5 000,00 €	45 600,00 €
	408 567,60 €	323 846,72 €	170 708,62 €	183 133,49 €
	84 720,88 €			- 12 424,87 €

Report Résultat 2023	103 578,74 €		102 136,19 €	
----------------------	--------------	--	--------------	--

Résultat 2024	188 299,62 €	89 711,32 €
----------------------	---------------------	--------------------

Nos dépenses d'investissement correspondent pour moitié à l'achat de l'épareuse. Nos dépenses de fonctionnement, hors charges de personnel (109 506,17€), comporte notamment les charges générales : 116 775,05€ dont 27 413,40€ de frais de voirie, électricité (10 632 €) ainsi que des frais eau, carburants etc. et 44 092,65€ de frais de gestion courante dont 11 090€ de participation à l'école et à la halle des sports de Lanouaille, 4 400€ au transport scolaire ainsi que les indemnités des élus et subventions versées. Les dépenses restantes à réaliser concerne les frais d'architecte pour la rénovation de la mairie.

Nos recettes de fonctionnement inclus 38 209,34€ des recettes de locations de nos meublés.

Le résultat excédentaire de 278 010,94€ correspond à l'épargne pour le projet de la nouvelle mairie. Cela sera détaillé dans le Budget 2025 présenté au prochain conseil.

8- Subventions 2025

Nous avons reçu 7 demandes officielles de subvention :

- La Troupe du Saut Ruban : soutien renouvelé pour le montant habituel 200€
- Radio PAC (1^{ère} demande) : Refus de la demande. Nous payons es prestations en fonction de nos besoins (diffusion annonce publicitaire pour nos évènements).
- La Puce à l'oreille (refus l'an dernier) : refus de la demande. L'association recevant déjà des subventions de la CCILAP ayant la compétence Culture.
- Association des Boules aux Nez (clowns dans les hôpitaux) (possible précédente demande refusée) : refus de la demande, aucun saint-mesminois concerné
- Fédération des secouristes de la Croix Blanche (1^{ère} demande) : Nouvelle association, sur le même principe que la sécurité civile, qui assure la sécurité sur les manifestations (obligation pour notre trail). Ils facturent pour cela une prestation onéreuse aux organisateurs. Refus de la demande de subvention
- Ligue contre le Cancer (don annuel depuis plusieurs années) : soutien renouvelé au montant habituel de 150€
- Prévention Routière (refus chaque année) : Refus de la demande

Selon nos habitudes, nous renouvelons notre soutien à la FNACA, qui concerne des saint-mesminois, et organisera sa commémoration du 19 mars à Saint-Mesmin. Nous renouvelons notre soutien financier habituel de 150€.

La société de pêche, attirant des pêcheurs à Saint-Mesmin, recevra notre soutien habituel de 200€.

9- Affaires diverses

Recensement : Il s'est très bien passé et devrait voir une augmentation de la population significative. Les administrés ont répondu par internet à 97 %.

Les 13 tableaux de notre chemin de croix sont en cours de réfection. Cette rénovation durera plusieurs mois.

Carrière : le géomètre a établi les documents nécessaires pour le rachat des parcelles pour la nouvelle route de la Quintinie qui est déjà ouverte à la circulation.

Le PLU/i arrive en phase terminale : Il devrait être présenté aux services de l'Etat début 2026 pour entrer en vigueur fin 2026.11 projets soumis par les administrés ont été retenus à notre niveau, en limitant cependant les superficies pour maximiser les chances d'être acceptés. Ils seront examinés maintenant par les services de l'Etat. Pour l'instant, il reste 2 terrains constructibles à vendre sur la carte communale.

Rénovation mairie : Le PC devrait être déposé en mars, les travaux pourraient débuter à l'automne.

Agenda :

Commémoration du 8 mai 1945 : 80^{ème} anniversaire. Une cérémonie particulière sera organisée avec remise de médailles et de diplômes à plusieurs administrés, une exposition de véhicules militaires est envisagée.

Marchés de pays 2025 : 23 juillet et 6 août 2025

Guinguette : 16 juillet et 13 août 2025

Vide-Grenier : Nous reprogrammons cette manifestation mais décalons la date au 14 septembre (au lieu de mi-juin). Benjamin NYS nous apportera son aide.

Notre distributeur de boissons (acheté il y a 6 ans) actuellement en panne, sera prêtée à la Forme Ronde, qui gère la Papèterie de Vaux, qui va pouvoir la réparer et l'utiliser aussi longtemps qu'elle en aura besoin. Hélène Van der Gijp a été nommée directrice artistique de cette association.

Réunion CIAS : Embauche d'une personne pour assister la directrice depuis janvier. Trait d'Union fait maintenant partie du CIAS. La participation des communes a augmenté.

Réunion SIAVSA : La participation de la commune pour 2024 est de 4400€. Achat d'un nouveau bus.

SMD3 : Certaines communes de Dordogne résilient leur contrat SMD3. La compétence de la collecte des ordures ménagères appartient à la CCILAP. Nous n'avons donc pas le pouvoir de prendre seuls une telle décision. Ce problème sera abordé lors du prochain Conseil Communautaire.

La séance se termine à 20h15

Compte-rendu du Conseil Municipal du 9 avril 2025

L'an deux mil vingt-cinq, le 9 avril, le Conseil Municipal de la commune de Saint-Mesmin, dûment convoqué le 3 avril 2025, s'est réuni à 18h15, en session ordinaire, à la Mairie, sous la présidence de M. Guy BOUCHAUD, Maire.

Présents : BOUCHAUD Guy, DURAND Jean-Pierre, JACQUET Annick, LABORIE Bernard, LEYMARIE Frédéric, MOHTASHAM ANSARY Damien, NOUHAUD Michel, NYS Audrey, Erika QUEMENEUR

Excusés : VOGEL Jean-Pierre donne son pouvoir à BOUCHAUD Guy, VAN DER GIJP Magdalena donne son pouvoir à Annick JACQUET

Secrétaire : Audrey NYS

ORDRE DU JOUR :

- 1- Validation du CR de la dernière réunion du Conseil Municipal
- 2- Affectation du résultat CFU 2024.
- 3- Vote des taxes locales 2025
- 4- Vote du budget primitif 2025
- 5- Vote participation école Payzac
- 6- Délibération pour demandes de subventions « Fonds Vert » Département, « FEDER » Europeet « Fonds de concours » Comcom
- 7- Affaires diverses : cérémonie 8 mai, marchés de pays, point travaux communaux, projet Valéco, projet Etang des forges, droit de préemption colline des Ages

Demande d'ajout à l'OJ : création d'un poste en CDD pour soutenir la gestion des locations des gîtes / Affectation du résultat 2024

1- Validation du CR de la dernière réunion du Conseil Municipal

Le Conseil Municipal valide le précédent compte-rendu à l'unanimité.

2- Création d'un CDD pour la gestion estivale des gîtes

La saison 2025 s'annonce d'ores et déjà bien remplie. Nos locations sont quasi complètes entre le 15 juin et le 15 septembre. Le conseil municipal, considérant qu'il est nécessaire de recruter un personnel pour accroissement saisonnier d'activité pour l'accroissement du taux d'occupation des gîtes communaux. Cela représenterait un coût pour la commune d'environ 2500€.

Le temps de travail sera réparti sur les week-ends du vendredi au lundi inclus. Il nous faut quelqu'un de proche de la commune pour. Le maire a souhaité faire appel à un jeune de la commune qui puisse intervenir rapidement en cas de problème. Après examen des candidats, le Maire propose de recruter Rachel Tronche qui habite le hameau des Pagnons

Sur le rapport de Monsieur le Maire et après en avoir délibéré, le Conseil décide à l'unanimité le recrutement direct d'un agent contractuel pour accroissement saisonnier d'activité pour une période de 2 mois allant du 05 juillet au 5 septembre 2025 inclus.

Cet agent assurera des fonctions d'adjoint technique : gestion et entretien des gîtes communaux pour une durée hebdomadaire de service de 20 heures. La rémunération de l'agent sera calculée par référence à la grille indiciaire du grade de recrutement. Les crédits correspondants seront inscrits au budget.

Monsieur le Maire est chargé du recrutement de l'agent et habilité à ce titre à conclure un contrat d'engagement.

3- Affectation du résultat 2024

Le Conseil Municipal délibère à l'unanimité pour affecter le résultat bénéficiaire du CFU 2024 au budget 2025 c'est-à-dire :

- 130 311.32 € en investissement
- 188 299.62€ en fonctionnement

4- Taxes locales 2025

Le Maire propose de ne pas augmenter les taux d'imposition pour 2025.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré et à l'unanimité décide de ne pas augmenter et de fixer les taux suivants pour l'année 2025 :

- Taxe Foncière sur les Propriétés Bâties = 37.81 %
- Taxe Foncière sur les Propriétés Non Bâties = 61.21 %
- Taxe d'habitation résidences secondaires = 9.11 %

5- Vote du budget primitif 2025

Le Maire propose le budget primitif 2025, selon le nouveau référentiel M57.

Nos dotations globales ont augmenté (+15 000€) grâce à l'augmentation du nombre d'habitants (325 habitants suite au recensement 2019). Nos dotations vont augmenter graduellement suite au recensement de cette année, après validation progressive des chiffres.

Le budget de fonctionnement est établi sur la base de nos dépenses 2024 en tenant compte de l'augmentation des prix actuellement et des recettes prévisionnelles de nos gîtes.

Notre budget d'investissement inclut un emprunt de presque 212 000€ pour la rénovation de la mairie pour une enveloppe totale de 450 000€. Nous incluons aussi l'achat de la maison Wilson et de parcelles dans le bourg. Une enveloppe de 27 000€ est prévue pour nos travaux de voirie. Nous allons également rénover le garde-corps de la salle d'accueil pour 7 000€.

À noter : pour notre projet mairie, le Maire a entrepris les démarches pour obtenir des subventions de l'ordre de 200 000€, mais sans certitude de les obtenir, elles n'ont pas été incluses dans le budget 2025.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré à l'unanimité,

- vote la proposition de budget 2025
- autorise Monsieur le Maire à procéder à des virements de crédits de chapitre à chapitre, à l'exclusion des crédits relatifs aux dépenses de personnel, dans la limite de 7.5% des dépenses réelles de chaque section et donne tous pouvoirs à Monsieur le Maire à prendre toutes les mesures ainsi qu'à signer tous les documents nécessaires

à la mise en œuvre du budget 2025

6 Vote participation école Payzac

Les communes participent au fonctionnement de l'école de Payzac en fonction du nombre d'enfants. Le montant par enfant a été augmenté 1200€/enfant (au lieu de 1000€ l'an dernier). La commune de Saint-Mesmin participera donc à hauteur de 12 000€.

7 Délibération pour demandes de subventions « Fonds Vert » et « FEDER » et « Fonds de concours »

Le Maire explique que dans le cadre du projet de rénovation de la Mairie, il serait intéressant de demander une subvention « Fonds Vert » et « FEDER ».

Il explique également, que dans le cadre de travaux de voirie, il serait bien de demander une subvention « fonds de concours » auprès de la CCILAP.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré et à l'unanimité autorise le Maire à demander une subvention « Fonds Vert », « FEDER » et « Fonds de concours ».

8 Affaires diverses : cérémonie 8 mai, marchés de pays, point travaux voirie

Manifestation à venir : Frotte à l'ail de l'ACCA le 1^{er} mai.

Les travaux de voirie et la commande de la rampe d'accès sont faits.

Cérémonie 8 mai à 11h. Des remises de décorations sont prévues. Une exposition de matériel militaire est organisée au Cantou.

Marché de pays : Tous les anciens commerçants sont maintenus mais nécessaire recherche d'autres commerçants pour étoffer l'offre, notamment poisson, fromages, fruits. Réflexion sur l'augmentation des tarifs pour équilibrer le budget et permettre de poursuivre sa démarche d'entraide et de convivialité au profit de nos habitants. Le pris du sou ruban est fixé à 1,25 €

Conseil Communautaire 1^{er} avril : Le budget de la CCILAP a été voté à l'unanimité.

SIAVSA 3 avril : Participation des communes 250€/ élève soit 4 000€ pour nos 16 enfants inscrits. (Augmentation de 220 € à 250 € par élève)

CICAC : Les associations Culture et Sport peuvent adresser une demande de subvention au CICAC à la hauteur de la subvention allouée par la commune (condition préalable à la demande CICAC), dans la limite de 1000€. Enveloppe CCILAP : 9 575 €

Le projet de réhabilitation du site de l'étang des forges devrait voir le jour en octobre 2025 avec un cheminement raccordant nos PDIPR.

Prochaines réunions :

10/04/2025 : Révision de la Convention Territoriale Globale (CTG)

18/04/2025 : Réunion pour la mise en place d'une ZPENS (zone de préemption des espaces naturels sensibles) au Puy des Ages avec le CEN NA.

Constat d'une mauvaise négociation des emprunts bancaires de plusieurs commissions auxquelles nous assistons. Besoin d'une compétence de courtage qui puisse être mise à disposition des collectivités.

Réflexion sur les ACC (Auto Consommation Collective) : installation de panneaux photovoltaïques ou rachat à un producteur local.. Pouya est chargé d'étudier ce projet en liaison avec le Maire.

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT			RECETTES DE FONCTIONNEMENT		
002	résultat reporté		002	résultat reporté	188 299,62
011	charges à caractère général	140 100,00	013	atténuations de charges	0,00
012	charges de personnel	117 400,00	70	redevance domaine public	7 000,00
014	Abattements de produits	12 289,00	73	Impôts et taxes	153 351,00
65	charges de gestion courante	47 800,00	74	Dotations - DGF ...	162 962,00
66	charges financières	1 832,50	75	loyers	41 200,00
67	charges exceptionnelles	1 000,00	76	Produits financiers	0,00
68	Restes à recouvrer	1 000,00	77	Produits exceptionnels	0,00
	TOTAL OP REELLES	321 421,50		TOTAL OP REELLES	552 812,62
023	Autofinancement	231 391,12	042	Op ordre de transfert entre sections	
042	Op ordre de transfert entre sections		722	Tvx en régie	
69	Indemnités de renégociation K		777	Subv d'invest transférées	
69	Amortissements		79	Transfert de charges	
043	Op ordre en fonctionnement		043	Op ordre en fonctionnement	
	TOTAL OP D'ORDRE	231 391,12		TOTAL OP D'ORDRE	0,00
	TOTAL DEPENSES	552 812,62		TOTAL RECETTES	552 812,62
DEPENSES D'INVESTISSEMENT			RECETTES D'INVESTISSEMENT		
Reprise des résultats 2024					
001	résultat reporté		001	résultat reporté	130 311,32
RAR Dép	restes à réaliser	45 600,00	RAR Rec.	restes à réaliser	5 000,00
		0,00	1068	Excédent affecté	
	TOTAL reprise des résultats	45 600,00		TOTAL reprise des résultats	135 311,32
Opération financières :					
1641	Capital emprunts	12 688,00	10222	FC TVA	10 000,00
				Emprunt (réhabilitation mairie)	211 585,56
Opérations nouvelles					
2151	Voirie 2025 (OP11)	27 000,00			0,00
2113	Réhabilitation Mairie	450 000,00			0,00
21	Acquisition matériel équipement (OP 53)	6 000,00			
2132	Achat maison	40 000,00			
2135	Gardes-corps	7 000,00			
	TOTAL OP REELLES	542 688,00		TOTAL OP REELLES	221 585,56
Opération d'ordre :					
40	Op ordre de transfert entre sections	0,00	024	vente biens	
041	Opérations patrimoniales	0,00	021	Autofinancement	231 391,12
	TOTAL OP D'ORDRE	0,00	040	Op ordre de transfert entre sections	0,00
	op ordre + op réelles	542 688,00	41	Op ordre de transfert entre sections	0,00
	TOTAL DEPENSES	588 288,00		TOTAL OP D'ORDRE	231 391,12
				op ordre + op réelles	452 976,68
				TOTAL RECETTES	588 288,00

